

Marine Dell'Ova; Aurélie Seron; Patricia Teilhard; Agnès Vidal; Marie-Pierre Perrilliat-Merceroz; Marie-Christine Douet
Pharmacie Euromédecine, CHRU de Montpellier, Rue du Caducée, 34295 Montpellier

INTRODUCTION

Une bonne gestion des approvisionnements des médicaments implique d'assurer la sécurité du patient, la qualité du circuit des produits et une immobilisation financière minimale. Un premier travail d'optimisation a été fait durant l'année 2010 afin de diminuer le nombre de commandes tout en répondant aux exigences sécuritaires et financières. Notre objectif était de suivre à plus long terme l'impact de la méthode mise en place il y a 3 ans.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

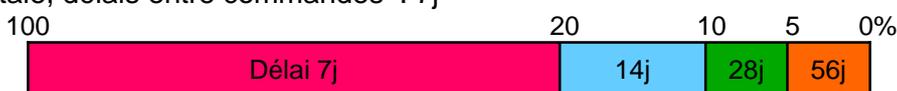
Les approvisionnements en médicaments de notre établissement sont basés sur la méthode au calendrier : commandes à jours fixes avec quantités variables. Les 1810 spécialités détenues en stock ont été classées de manière décroissante selon leur consommation en valeur. La méthode ABC a permis de déterminer quatre classes pour définir les délais entre les commandes.

Classe A : 80% de la valeur annuelle totale, délais entre commandes : 7j

Classe B : 10% suivants, 14j

Classe C : 5% d'après, 28j

Classe D : derniers 5%, 56j



Une première réactualisation du palmarès a été faite au cours de l'été 2011 puis en janvier 2013.

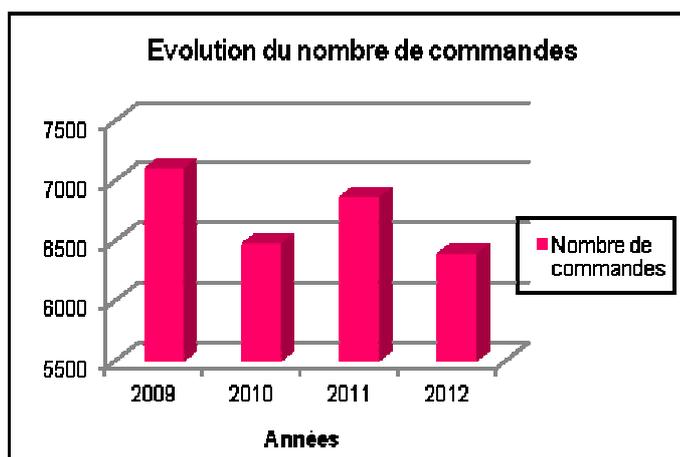
Une analyse de l'évolution des différents indicateurs d'activités a été réalisée : nombre de commandes, nombre de lignes et nombre de commandes urgentes.

RÉSULTATS

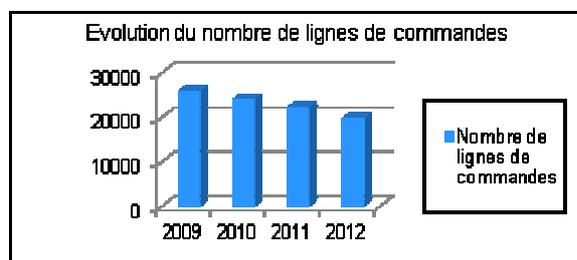
Lors de la dernière réévaluation, 12% des spécialités ont vu leur délai de commande corrigé.

Cependant, la répartition globale des médicaments dans les différentes classes reste similaire à celle de 2010 :

Classe A = 5,2%, **B** = 7%, **C** = 9,3% et **D** = 78,5%.



- Diminution de **10%** du nombre de commandes entre 2009 et 2012



- Diminution de **24%** du nombre de lignes commandes entre 2009 et 2012



- Baisse de **46%** du nombre de commandes urgentes entre 2009 et 2012

CONCLUSION

Cette méthode a permis d'améliorer notre gestion des approvisionnements, de diminuer le nombre de commandes (à rapporter à la baisse de 16% du nombre de références) et ainsi de diminuer l'impact économique du stock. Néanmoins, elle exige une mise à jour régulière des fichiers informatiques avec la révision des délais de commandes et des seuils de sécurité en fonction de la criticité des produits (traitements d'urgence, médicaments dérivés du sang, médicaments onéreux...) tout en appliquant les décisions de référencement prises en Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles.